

LA CHARTREUSE

INFOS PRATIQUES

LES ÉCHELLES

→ **Répétition chorale liturgique**
Répétition de la chorale liturgique paroissiale mercredi 9 novembre à 19h à la Maison des sœurs.

→ **Commémoration du 11 Novembre**
Dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h30.

ENTRE-DEUX-GUIERS

→ **Commémoration du 11 Novembre**
Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité vendredi 11 novembre de 10 h 30 à 11 h 30. Monument aux Morts.

MIRIBEL-LES-ÉCHELLES

→ **Commémoration du 11 Novembre**
A l'issue de la cérémonie, les habitants sont invités à un apéritif à la mairie vendredi 11 novembre à 11 h 30.

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

→ **Commémoration du 11 Novembre**
A 11h à Saint-Pierre et 11h30 à Saint-Hugues ; monuments aux morts.

SAINT-CHRISTOPHE-SUR-GUIERS

→ **Commémoration du 11 Novembre**
10h30 : dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Christophe-sur-Guiers

→ Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 12 novembre.

SAINT-LAURENT-DU-PONT

→ **Cinéma Le Cartus**
Le 10 novembre, "L'Odyssée", à 20h30.

Le 11 novembre, "Les Trolls" à partir de 6 ans, à 17 heures.
Le 12 novembre, "Les Trolls" à partir de 6 ans, à 17 heures.
Le 13 novembre, "Les Trolls" à partir de 6 ans, à 14 h 30.
"L'Odyssée", à 17h. Cinéma Le Cartus, Le Cartus : ☎04 76 55 22 98.

→ **Repas des anciens combattants de l'Umac**
Le repas annuel des anciens combattants de Saint-Joseph-de-Rivière et Saint-Laurent-du-Pont aura lieu le 11 novembre à 12h30 au restaurant Martinet à Saint-Laurent-du-Pont. Il est ouvert aux anciens combattants et à leurs accompagnants. Restaurant Martinet, 16 rue pasteur. Réservation au 04 76 55 21 05 avant le 7 novembre.
Billon Grand : ☎04 76 06 49 77.

→ **Commémoration du 11 Novembre**
La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 se déroulera au monument aux morts en présence du conseil municipal et des amicales réglementaires. Les enfants et la population sont invités à s'y joindre. Rendez-vous le vendredi 11 novembre à 11h15 devant la mairie.

SPORTS EXPRESS

MIRIBEL-LES-ÉCHELLES

Football : les filles sauvent l'honneur

→ Dur week-end pour le Club sportif miribelain. Si les féminines ont éliminé l'AS Martinois en coupe d'Isère, les deux équipes seniors masculines se sont inclinées en championnat. Les filles, opposées à l'AS Martinois, se sont imposées 3/2 à domicile et accèdent au tour suivant. Menées 1-0, les Roses recollaient logiquement au score grâce au coup franc direct de Léa Choron. Les Miribelaines dominaient la seconde période mais se faisaient surprendre 1-2. Gaëlle Hénaul ramenait le score à 2-2. C'est Léa Choron, d'un nouveau coup franc, qui donnait la victoire aux Roses en fin de match.

L'équipe 1^{re}, deuxième de sa poule, jouait un match important chez le leader Versoud. Les Bleus complètement inexistantes étaient menées 4-0. La deuxième mi-temps était plus équilibrée mais le score en restait là.

La réserve s'est aussi inclinée 1-0 aux Abrets contre Bourbre2. Dominés en première mi-temps, les Miribelains se procuraient pourtant de bonnes occasions mais butaient sur le gardien local impressionnant. Les Bleus étaient punis après 25 mn sur un coup de pied arrêté 1-0. En deuxième mi-temps, Miribel monopolisait le ballon mais se montrait incapable de conclure. Dimanche 13 novembre à 13h30 la réserve accueille La Batie-Montgascon. L'équipe 1^{re} enchaînera à 14h30 contre les Tunisiens de Saint-Martin-d'Hères. Les féminines sont au repos.

ENTRE-DEUX-GUIERS

Football : des performances chez les jeunes

→ U17 : Hautecombe/USCG : 2/2, mi-temps : 1/1. C'est un excellent résultat que les U17 ramènent de leur difficile déplacement à Hautecombe.

U15 à 11 : USCG/Hautecombe : 4/2, mi-temps : 2/0. Après 2 revers consécutifs, les U15 se devaient de gagner à domicile face à Hautecombe.

U15 à 8 : les U15 à 8 se rendaient à Chambéry y affronter Chambéry foot 73 et Nivolet 4. Défaite 3/0 face à Nivolet, et match nul face à Chambéry foot 73.

U13 : excellent samedi pour les U13 avec un beau tir groupé : 3 victoires sur les 3 matches.

U11 : à Cognin, l'équipe 1 a remporté ses deux matches face à Aix et Cognin 1. Les équipes 2 et 3 ont enregistré 1 défaite et un nul chacune face à Cognin 2.

U9 : l'USCG avait la charge de l'organisation d'un plateau samedi à Saint-Laurent-du-Pont. Malgré un peu de pluie, le plateau s'est parfaitement déroulé avec de très bonnes prestations des 4 équipes de l'USCG.

U7 : Malgré la météo défavorable, et une pluie continue, les U7 se sont très bien comportés à domicile.

SAINT-JOSEPH-DE-RIVIÈRE

Football : les équipes de l'ASR solides à l'extérieur

→ Dimanche, les équipes de l'ASR ont ramené deux bons résultats des terrains extérieurs. C'est tout d'abord la réserve qui s'est imposée contre Versau sur le score de 8 à 1. Un festival de buts durant lequel Romaric Locatelli et Nabil Madhi ont chacun marqué un triplé. Le groupe a peut-être été motivé par la présence sur le terrain des deux entraîneurs, Jacky Gaude et Steve Lapierre. De son périple sur le terrain d'Autrans, l'équipe fanion a, elle, ramené un bon match nul (2-2). Les joueurs de l'ASR ont su prendre le jeu à leur compte et, après plusieurs occasions, ouvrir le score sur une belle action collective conclue par Sébastien Bassi. Mise en difficulté par les locaux qui marque deux fois, l'équipe est sauvée plusieurs fois par son gardien Alexis Bavoux. Enfin, sur corner, Lénaïc Gotzmann parvient à égaliser. Seul bémol, la blessure de Fabien Perrin, à qui tout le club souhaite un bon rétablissement. Dimanche prochain, la réserve reçoit Tullins à 12h30 et l'équipe Une reçoit Domène à 14h30.

SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

Règlements de comptes au conseil municipal

Il était 22 h 22, ce lundi, quand le conseil municipal abordait le dernier point à l'ordre du jour consacré à la lecture du rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune. Jusque-là, les débats avaient déjà donné lieu à des échanges polémiques entre des membres de l'opposition, d'anciens représentants de la majorité et le maire. Mais ce n'était rien comparé à ce qui allait suivre. Les esprits avaient bien eu le temps de s'échauffer quand trois délibérations, jugées précipitées ou imprécises, devaient être reportées. Le rapport de la Chambre régionale des comptes (lire ci-dessous) a alors précipité le conseil dans la crise.

Appel à une démission collective

Les constats dressés dans le rapport ont notamment amené Philippe Bochard, adjoint aux finances, à démissionner de sa délégation. Reconnaisant ses erreurs, il a remis un texte aux autres élus et expliqué publiquement sa décision. « Vous me prendrez peut-être pour un lâche mais je ne suis plus le maire. J'ai loupé ma mission, je ne peux plus continuer. [...] Et d'ajouter, dans son texte : « Pour participer à une reprise du budget 2017 dans des conditions optimales, il faut travailler en parfaite harmonie. [...] Ces conditions ne sont plus réunies. Je

sais que je quitte un navire à la dérive mais je n'en étais qu'un des seconds, le commandant restant le seul maître à bord. »

La lecture du rapport des comptes par le maire, que les autres élus jugeaient partielle et partielle, finissait de mettre le feu aux poudres. Tour à tour, Stéphane Guseméroli, Benoît Laval, Frédéric Rossi, Céline Burlet et Philippe Bochard reprochaient à Yves Guerpillon sa gestion et son mode de fonctionnement. Seuls Patrice Poulet (4^e adjoint) et Brigitte Soyex lui venaient en aide. « On ne va pas continuer comme ça pendant quatre ans », lançait M. Guseméroli. « Ça ne me va pas non plus », répliquait le maire. « On a envie de continuer, sans vous », ajoutait le premier. Mais le maire refusait de démissionner. « Je n'ai pas l'habitude de quitter le navire quand ça va mal. » Le groupe d'opposition distribuait alors un document baptisé "Proposition d'union pour un nouveau départ" dans lequel il appelle, entre autres, à une démission collective pour repartir sur une gouvernance innovante, « autour du principe de "maire tournant" ». Pour que cette démarche aboutisse, il faudrait qu'au moins sept des membres du conseil démissionnent.

Il était plus de minuit quand chacun repartait avec ce document. Et les discussions entre élus se poursuivaient en dehors de la salle du conseil.

Cyrille PAC

LE CHIFFRE

3 C'est le nombre d'adjoints au maire qui, en l'espace de neuf mois, ont démissionné de leur délégation. Après Frédéric Rossi (éducation, jeunesse, associations, culture et sport) en février et Céline Burlet (première adjointe) en octobre, Philippe Bochard (finances) l'a également annoncé lundi soir.

La Chambre régionale des comptes recommande une augmentation d'impôts de 56,80 %

Le rapport de la Chambre régionale des comptes sur la commune, présenté lundi soir en conseil municipal, dresse un état des lieux alarmant des finances de Saint-Pierre-de-Chartreuse sur la période 2009-2014. Dans sa synthèse, le gendarme financier dit ainsi : « a capacité d'autofinancement brute n'a pas été d'un niveau suffisant pour couvrir l'annuité en capital de la dette au cours des trois derniers exercices. Les ressources propres disponibles n'ont permis de couvrir que 58 % des dépenses d'équipement importantes engagées au cours de la période (3,5 M€), alors qu'une politique n'est usuellement considérée comme soutenable que lorsque le seuil de 75 % est atteint. »

Dans son rapport, la Cham-

bre préconise ainsi, en guise de conclusion : « En l'absence d'autres ressources susceptibles d'être mobilisées de manière significative, la commune devrait augmenter la fiscalité de plus de 56,8 % par rapport à 2015 et ne pourrait mettre en œuvre de nouveaux projets d'investissement. »

« Laissez-moi récupérer le déficit »

Pour expliquer l'état des finances de la commune, Yves Guerpillon a notamment rappelé que Saint-Pierre-de-Chartreuse devait « supporter 80 % des risques du Sivu ». Et d'ajouter que, selon lui, le « rapport extrapolait » la situation. Dans sa réponse jointe au document, il explique aussi que « le déficit comprend le coût du personnel

saisonnier nécessaire à l'exploitation en décembre mais sans les recettes correspondantes. »

Concernant la hausse des impôts, le montant évoqué serait « infondé. 15 % d'augmentation, ça suffit, et j'espère bien pouvoir compter sur des aides de l'État. On a fait la cantine, le bike park, le centre technique mais, c'est vrai, je n'ai pas intégré les conséquences des difficultés du domaine skiable. » « Mais on les connaissait depuis 2014, lui a rétorqué Céline Burlet. Et tu n'as pas voulu interrompre les investissements. Tu ne nous as pas écoutés. »

Appelé à la démission (lire ci-dessus), Yves Guerpillon s'y est refusé. « Laissez-moi récupérer le déficit », a-t-il déclaré.

C.P.

ENTRE-DEUX-GUIERS

Football : un week-end sans faute à l'USCG

Outre 2 nouvelles victoires des seniors à l'extérieur plus ou moins attendues, c'est surtout l'ensemble des résultats de toutes les équipes du club qui sont à noter. Nul doute que le rôle des accompagnateurs et éducateurs y est pour beaucoup !

Seniors 1 : Aix 3/USCG 1 : 0/4 ; mi-temps : 0/2. Face à une équipe lanterne rouge et qui attend toujours sa 1^{re} victoire, l'USCG à tout de suite mis la pression mais n'a trouvé le chemin des filets qu'à la 30^e minute sur une belle frappe enveloppée de Gyslain Cottin. 5 minutes plus tard, Dylan Depontieu doublait la mise d'une frappe à bout portant, suite à un cafouillage dans la surface.

En 2^e période, l'effectif allait tourner un peu, mais Chartreuse continuait à faire le jeu

et sur 2 passes en profondeur de Jérémy Levoyer, Dylan Depontieu et Quentin Simond portaient le score à 4/0. L'USCG va maintenant affronter des équipes de haut du classement. Vendredi, à Entre-deux-Guiers en match de retard contre le CA Maurienne et dimanche face à Grignon à Saint-Laurent-du-Pont.

Seniors 2 : Chamboite 3/USCG 2 : 1/2 ; mi-temps : 1/0. Au vu de la 1^{re} mi-temps l'USCG dominait. Mais ce sont les locaux qui ouvraient le score.

En 2^e mi-temps, l'USCG haussait son niveau de jeu et trouvait la récompense par Mamadou Ndiaye, Clément Cottin inscrivant le but d'une victoire logique. L'USCG pointe de ce fait à la 4^e place.

Féminines : CA Maurienne/USCG : match reporté.



Le conseil municipal a, notamment, été le théâtre d'une passe d'armes entre le maire (à gauche) et Benoît Laval (à droite).

Guerpillon : « Je ne veux pas baisser les bras »

Après avoir annoncé, lors du conseil municipal, qu'il refusait de démissionner, le maire Yves Guerpillon est revenu sur cette soirée.

→ Vous avez été très attaqué lors de ce conseil municipal. Comment avez-vous vécu ces critiques ?

« Cela fait trois ans que cela dure... Ils prennent tous les prétextes pour m'attaquer. Il ne faut pas oublier que la commune est toujours en difficulté à cause du ski. Et je rappelle aussi que lorsque l'entreprise Raidlight (NDLR : dont Benoît Laval est le PDG) s'est installée sur la commune, cela nous a coûté un million d'euros en comptant le manque à ga-

gner avec le terrain que nous lui avons laissé. »

→ Les difficultés financières sont bien réelles...

« J'ai investi dans le centre technique, le bike park et la cantine tout en restant dans les budgets. Mais la situation financière du Sivu (NDLR : le syndicat intercommunal qui gère la station de ski) nous plombe de 135 000 euros cette année, voilà pourquoi c'est difficile. »

→ Trois de vos adjoints ont démissionné de leur délégation...

« Concernant Philippe Bochard, je m'y attendais. Mais je ne veux pas baisser les bras pour autant. »

Propos recueillis par C.P.

L'INFO EN +

VERBATIM

Céline Burlet (s'adressant au maire) : « J'étais sur la liste Saint-Pierre-de-Chartreuse Avenir mais, à aucun moment, tu nous as dit qu'on était dans l'incapacité de financement. J'avais confiance dans le maire sortant. »

Philippe Bochard : « Le prochain budget sera ingérable. Je ne me sens pas de le défendre. »

Patrice Poulet (4^e adjoint) : « J'assume mes erreurs. Il n'y a pas qu'Yves qui a fait des erreurs. »

Frédéric Rossi (ex-adjoint) : « S'il y avait une procédure de motion de censure, je l'aurais activée. On ne peut pas continuer comme ça. »

Benoît Laval : « La réalité éclate aujourd'hui. M. Guerpillon voulait cacher des choses. »

Céline Burlet : « On ne peut pas se glorifier de voir des batailles judiciaires entre élus municipaux. »

Philippe Bochard : « J'ai fait ce que j'ai pu au Sivu mais ça fonctionnait comme une secte. »

Patrice Poulet (s'adressant à Philippe Bochard) : « J'ai des torts, comme tout le monde, mais j'aurais aimé que tu nous dises les choses. »

Céline Burlet (au maire) : « Tu as trois adjoints qui démissionnent. Écoute le message qui t'est envoyé. »



L'adjoint aux finances Philippe Bochard (au centre) s'alarme de la situation financière de la commune.



Les éducateurs de l'USCG.